

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**AIR LIQUIDE TUNISIE S.A**

Siège social : Route du Lac Lemman Imm.l'Etoile du Lac -Les berges du Lac -1053 Tunis-

La société Air Liquide Tunisie S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Messieurs Farès Ben Abdallah et Foued Amiri.

BILAN : LES ACTIFS
(modèle de référence)

ACTIF	Notes	2005	2004
ACTIFS NON COURANTS		14 708 448	14 550 438
Immobilisations incorporelles		646 146	571 495
Moins: amortissements		-500 189	-395 735
Immobilisations incorporelles nettes		145 958	175 760
Immobilisations corporelles		53 057 744	50 480 140
Moins: amortissements		-39 747 208	-37 564 650
Immobilisations corporelles nettes	1	13 310 536	12 915 490
Immobilisations financières		1 251 955	1 459 189
Moins: provisions			
Immobilisations financières nettes	2	1 251 955	1 459 189
ACTIFS COURANTS		30 857 836	29 118 590
Stocks		2 381 771	2 483 484
Moins: provisions		-105 933	-105 933
Stocks nets de provisions	3	2 275 837	2 377 551
Clients et comptes rattachés		17 339 438	17 973 528
Moins: provisions			
Clients et comptes rattachés nets de provisions	4	17 339 438	17 973 528
Autres actifs courants	5	7 039 033	4 847 007
Placements et autres actifs financiers	6	4 047 657	3 642 243
Liquidités et équivalents de liquidités	7	155 870	278 260
ACTIF TOTAL		45 566 284	43 669 028

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(modèle de référence)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2005	2004
CAPITAUX PROPRES		27 031 274	25 185 340
Capital social		15 765 875	14 553 125
Réserves		4 442 356	4 577 806
Subventions reçues		70 179	87 888
Résultats reportés		959 876	821 537
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 238 287	20 040 356
Résultat de l'exercice		5 792 986	5 144 984
Total des capitaux propres avant affectation	8	27 031 274	25 185 340
PASSIFS NON COURANTS		12 924 390	13 068 436
Autres passifs financiers	9	12 689 390	12 833 436
Provisions	10	235 000	235 000
PASSIFS COURANTS		5 610 620	5 415 252
Fournisseurs et comptes rattachés	11	2 420 410	1 950 951
Autres passifs courants	12	2 819 024	3 047 734
Concours bancaires courants et autres passifs financiers	13	371 186	416 568
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		45 566 284	43 669 028
ETAT DE RESULTAT (modèle de référence)			
	Notes	2005	2004
Revenus	14	17 296 665	17 265 175
Coût des ventes	15	-9 361 231	-8 273 974
Marge brute		7 935 435	8 991 201
Autres produits d'exploitation	16	5 469 558	4 081 388
Frais de distribution	17	-1 663 207	-1 508 739
Frais d'administration	18	-4 170 838	-3 819 061
Autres charges d'exploitation	19	-1 363 506	-1 652 259
Résultat d'exploitation		6 207 442	6 092 530
Charges financières nettes	20	4 636	-9 798
Produits des placements	21	178 349	91 404
Produits des participations	22	524 958	262 479
Autres gains ordinaires	23	54 365	376 898
Résultat des activités ordinaires avant. impôt		6 969 750	6 813 513
Impôt sur les sociétés		-1 176 764	-1 668 530
Résultat des activités ordinaires après impôt		5 792 986	5 144 984
Effet des modifications comptables		0	0
Résultat après modifications comptables		5 792 986	5 144 984

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(modèle de référence)

	Notes	2005	2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		24 681 187	24 981 888
Intérêts reçus		23 342	21 351
Encaissements provenant des placements à court terme	24	6 612 922	1 030 950
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-14 556 891	-13 456 011
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	25	-4 358 890	-3 421 771
Intérêts payés		-20 447	-2 952
Décaissements provenant des placements à court terme	26	-7 053 683	-4 536 168
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		5 327 540	4 617 287
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	27	-2 186 749	-2 022 743
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 054	36 219
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 179 695	-1 986 524
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement Dépôt de garantie		160	0
Décaissement Dépôt de garantie		0	-34 196
Dividendes et autres distributions payés	28	-3 933 912	-3 568 249
Dividendes et autres distributions reçus	29	706 578	313 047
Encaissement provenant des emprunts		0	0
Remboursement d'emprunts		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3 227 174	-3 289 398
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	30	2 321	289
Variation de trésorerie		-77 009	-658 346
Trésorerie au début de l'exercice		-138 308	520 038
Trésorerie à la clôture de l'exercice	31	-215 316	-138 308

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005**

1.PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société **AIR LIQUIDE TUNISIE**, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévu par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ **Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique) . L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspondant au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	15 %

La date de départ des amortissements est celle de leur entrée en production. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

■ **Revenus :**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises, des produits fabriqués, et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

■ **Stocks :**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières,
- Les matières consommables,
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

■ Opérations libellées en monnaie étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

En fin d'exercice les éléments monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont, respectivement, portés dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN – ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2005			2004
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Terrains	1 539 305	-	1 539 305	1 539 305
Constructions	1 679 424	1 017 303	662 121	737 529
Matériel et outillages	19 983 073	16 238 584	3 744 489	4 078 069
Matériel de transport	1 753 303	1 508 137	245 166	337 751
M.M.B et A.A.I	5 642 986	4 143 286	1 499 700	1 119 709
Emballages commerciaux	22 150 136	16 839 898	5 310 238	5 042 603
Immobilisations en cours	309 517	-	309 517	60 524
	53 057 744	39 747 208	13 310 536	12 915 490

Le tableau de variation des immobilisations se détaille ainsi :

	Valeurs brutes au 31/12/2004	Acquisitions	Virements de Compte à compte	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2005
Immobilisations incorporelles	571 495		74 651	-	646 146
Terrains	1 539 305		-	-	1 539 305
Constructions	1 679 424		-	-	1 679 424
Matériel et outillages	19 557 020		426 053	-	19 983 073
Matériel de transport	1 753 301		-	-	1 753 301
M.M.B et A.A.I	4 989 243		653 746	-	5 642 988
Emballages commerciaux	20 901 323		1 269 689	20 878	22 150 136
Immobilisations en cours	60 524	2 673 132	<2 424 139>	-	309 517
	51 051 635	2 673 132	0	20 878	53 703 890

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		2005	2004
Titres de participation	(a)	753 495	753 495
Prêts au personnel	(b)	452 634	659 868
Dépôts et cautionnements		45 826	45 826
		1 251 955	1 459 189

(a) Le solde de ce compte comprend principalement les titres détenus dans AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES, pour une valeur de 749 940 DT, correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Matières Premières	154 346	225 417
Matières consommables (MEG)	1 642 370	1 762 967
Gaz Fabriqués	310 498	370 584
Magasin poste de Soudure	20 182	20 182
Marchandises en transit	254 374	104 334
Total brut	<u>2 381 770</u>	<u>2 483 484</u>
Provision pour dépréciation des stocks	<105 933>	<105 933>
Total net	<u>2 275 837</u>	<u>2 377 551</u>

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Air liquide Tunisie Services	16 479 746	17 038 815
Autres clients	859 692	934 713
	<u>17 339 438</u>	<u>17 973 528</u>

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Taxe de Formation professionnelle	113 978	124 037
Souscription actions AIR LIQUIDE SA	234 223	-
Charges payées ou comptabilisées d'avance	56 428	57 188
Sociétés du groupe (a)	600 683	546 140
Consignations en douane	277 270	184 781
Produits à recevoir (b)	4 960 155	3 800 897
Fournisseurs Débiteurs	13 800	16 788
Autres comptes d'actifs courants (c)	782 496	117 176
	<u>7 039 033</u>	<u>4 847 007</u>

(a) Ce poste enregistre principalement des règlements clients encaissés par ALTS pour le compte d'ALT.

(b) Ce poste enregistre pour un montant de 4 945 155 DT la redevance due par ALTS à ALT au titre de l'exercice 2005.

(c) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Impôt sur les sociétés	376 392
Crédit de TVA	207 638
CNSS prestations avancées	44 711
Autres débiteurs	153 755
	<u>782 496</u>

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Prêts à moins d'un an accordés au Personnel	179 618	209 696
Provision pour dépréciation des Prêts	<107 187>	<107 187>
Titres de placement (a)	3 975 226	3 539 734
	<u>4 047 657</u>	<u>3 642 243</u>

(a) Il s'agit des actions SICAV rendement

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Banque de Tunisie	101 716	74 152
UBCI	42 354	154 633
Autres établissements bancaires	4 998	26 659
Caisses	6 802	22 816
	<u>155 870</u>	<u>278 260</u>

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2004 se détaillent comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Capital social (a)	15 765 875	14 553 125
Réserves (b)	4 442 357	4 577 806
Subventions d'investissement	70 179	87 888

Report à nouveau	959 877	821 537
Résultat de l'exercice	5 792 986	5 144 984
	27 031 274	25 185 340

(a) la variation de l'exercice provient de l'augmentation de capital décidée par l'AGE du 17 Juin 2005.

Cette augmentation a été effectuée au moyen d'une incorporation de réserve et a donné lieu à la distribution de 48 510 actions gratuites.

Le capital est ainsi porté à six cent trente mille six cent trente cinq actions (630 635) d'une valeur nominale de vingt cinq dinars chacune (25DT) repartit comme suit :

	Nombre d'actions	Pourcentage	Montant
Air Liquide SA		59,11	9 319 325
	372 773	%	
Banque de Tunisie	118 487	18,79 %	2 962 175
Banque Nationale Agricole	69 760	11,06 %	1 744 000
STIA	14 509	2,30 %	362 725
Placement de Tunisie	13 111	2,08 %	327 775
Assurances Carte	7 659	1,21 %	191 475
Métaplast	3 115	0,49 %	77 875
CURAT	2 770	0,44 %	69 250
M. Chedly Ben Ammar	2 624	0,42 %	65 600
M. Ridha Ben Mansour	2 471	0,39 %	61 775
Autres actionnaires	23 356	3,70 %	583 900
	630 635	100 %	15 765 875

(b) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Réserve légale	1 455 313
Autres Réserves	1 072 451
Prime d'émission	1 092 000
Boni de Fusion	822 593
	4 442 357

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2005	2004
Dépôts de Garantie Emballages (a)	12 689 390	12 833 436
	12 689 390	12 833 436

(a) Il s'agit des dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

	2005	2004
Provisions pour risques	135 000	135 000
Provisions pour grosses réparations	100 000	100 000
	235 000	235 000

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2005	2004
Fournisseurs d'exploitation (a)	1 342 108	1 574 610
Fournisseurs d'immobilisations (b)	1 051 707	366 727
Fournisseurs d'exploitations, factures non parvenues	25 130	6 798
Fournisseurs retenue de garantie	1 465	2 816
	2 420 410	1 950 951

(a) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

AIR LIQUIDE SA	501 854
AIR LIQUIDE Italie	50 052
AIR LIQUIDE TECHNIQUES AVANCEES	33 696
CARBURO DEL CINCA	72 887
STI	35 644
AGROLINZ	33 696
BRENTAG	50 026
Autres fournisseurs d'exploitation	564 253
	1 342 108

(b) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

DALMINE	188 668
AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES	298 694
GTI	21 340
CRYOLOR	243 140
AIR LIQUIDE INGENIERIE	237 513
TAEMA	21 634
Autres fournisseurs d'immobilisations	40 718
	1 051 707

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	2005	2004
Charges à payer	(a) 1 985 250	1 737 500
Impôt sur les sociétés	0	598 630
CNSS.	282 061	259 292
Compte courant actionnaires	(b) 151 797	139 862
Personnel, impôt sur le revenu	109 017	107 682
Clients créditeurs	67 203	67 203
Société du Groupe	(c) 136 365	37 164
Autres Impôts et taxes	17 326	19 911
Autres créditeurs	70 005	80 490
	2 819 024	3 047 734

(a) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Provision pour congés payés	298 088
Provision pour risque social	221 568
Provision pour départ à la retraite	82 400
Bonus personnel	185 385
Provision pour expatriés	241 685
Autres charges à payer	956 124
	1 985 250

(b) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Jetons de présence	84 000
Dividendes à payer	67 797
	151 797

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par ALT pour le compte d'ALTS.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2005	2004
Banque de Tunisie	371 186	414 851
Autres	-	1 717
	371 186	416 568

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS

	2005	2004
Chiffre d'affaires local	(a) 13 708 563	13 864 473
Chiffre d'affaires à l'exportation	3 588 102	3 400 702
	17 296 665	17 265 175

(a) dont 13 625 251 DT réalisé avec la filiale AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES.

NOTE 15 : COUT DES VENTES

	2005	2004
Achats consommés	5 307 413	4 582 321
Frais de Personnel	1 584 488	1 554 622
Amortissements et Provisions	1 151 886	1 191 774

Autres charges directes liées aux ventes	(a)	1 317 444	945 257
		9 361 231	8 273 974

(a) Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Services extérieurs			723 644
Autres services extérieurs			175 320
Autres Charges			70 247
Variation de stock			348 233
			1 317 444

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

		2005	2004
Redevance	(a)	4 945 155	3 785 897
Reprises sur provisions		506 694	279 277
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au résultat			
		17 709	16 214
		5 469 558	4 081 388

(a) Il s'agit de la redevance due par ALTS à ALT au titre de l'exercice 2005.

NOTE 17 : FRAIS DE DISTRIBUTION

		2005	2004
Achats non stockés		78 803	39 921
Frais de personnel		158 366	190 901
Services extérieurs		640 150	551 626
Amortissements et provisions		749 640	698 313
Autres charges de distribution		36 248	27 978
		1 663 207	1 508 739

NOTE 18 : FRAIS D'ADMINISTRATION

		2005	2004
Frais du personnel administratif		2 442 740	2 203 331
Services extérieurs		1 121 297	1 005 132
Achats non stockés		47 868	44 638
Amortissements		406 363	385 406
Autres charges administratives		152 570	180 554
		4 170 838	3 819 061

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

		2005	2004
Redevance AIR LIQUIDE INTERNATIONAL		834 857	786 809
Charges diverses ordinaires		595 967	732 669
Frais de Personnel		<85 912>	14 000
Provisions		0	107 187
Services extérieurs		18 594	11 594
		1 363 506	1 652 259

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

		2005	2004
Intérêts débiteurs des comptes courants		7 323	2 831
Pertes de change		12 964	26 692
Charges financières		20 287	29 523
Intérêts créditeurs des comptes courants		<4 255>	<13 031>
Gain de change		<20 668>	<6 694>
Produits financiers		<24 923>	<19 725>
Charges financières nettes		<4 636>	9 798

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Ce montant correspond aux revenus des placements en SICAV.

NOTE 22 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Ce montant correspond aux dividendes perçus de la filiale ALTS au titre de l'exercice 2004.

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Le solde de ce poste représente le produit net sur cession d'immobilisations

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 24 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME:**

Le solde de ce poste représente les encaissements liés au rachat de 25 000 actions SICAV « Rendement ».

NOTE 25 : IMPOTS ET TAXES PAYES:

Le solde de ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels (TVA, TCL, TFP...) ou autres taxes.

NOTE 26 : DECAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME:

Le solde de ce poste représente le décaissement lié à l'acquisition de 49 000 actions SICAV « Rendement » et à la souscription de 4 certificats de dépôts pour un montant total de 2 000 000DT.

NOTE 27 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS :

Le solde de ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2005.

NOTE 28 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES:

Le solde de ce poste représente les dividendes payés par ALT au titre du bénéfice de l'exercice 2004.

NOTE 29 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS:

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus de ALTS au titre de l'exercice 2004, ainsi que les dividendes reçus des SICAV « Rendement ».

NOTE 30 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGES SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES:

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 31 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE:

Banque de Tunisie	<269 470>
UBCI	42 354
Autres Etablissements Bancaires	4 998
Caisses	6 802
	<u><215 316></u>

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur

- le contrôle de la société AIR LIQUIDE TUNISIE-SA, tels qu'annexés au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

1- Opinion sur les états financiers

Nous avons audité le bilan de la société AIR LIQUIDE TUNISIE-SA, au 31 décembre 2005, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers sont arrêtés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. L'application de ces normes nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers, sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société **AIR LIQUIDE TUNISIE-SA**, au 31 décembre 2005, ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Vérifications et informations spécifiques

2.1 En application des dispositions prévues par la loi sur la sécurité financière, nous avons procédé à un examen des procédures de contrôle interne en vigueur au sein de votre société.

Nos remarques sur l'évaluation générale du contrôle interne ont donné lieu à l'émission d'un rapport spécifique.

Toutefois, sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles de remettre en cause notre opinion sur les états financiers telle que mentionnée au paragraphe 1.

2.2 En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations d'ordre comptable figurant dans le rapport du conseil d'administration. Ces informations n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

Tunis, le 24 avril 2006

Fares BEN ABDALLAH
Expert Comptable associé

Foued AMIRI
Expert Comptable associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société **AIR LIQUIDE TUNISIE SA**

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a communiqué aucun avis se rapportant à des opérations particulières visées par le dit article et non approuvées par votre assemblée générale.

De notre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé de transactions rentrant dans le cadre de l'article précité.

Tunis, le 24 avril 2006

Fares BEN ABDALLAH
Expert Comptable associé

Foued AMIRI
Expert Comptable associé